



PROGRAMME DE FORMATION ¹



FORMATION EN LIGNE

LES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION DE POUSSIÈRES EN SILO

L'objectif de ce parcours est de vous présenter les risques liés à la présence de poussière dans les silos, et les mesures de prévention et de protection associées.

Ce parcours répond à l'obligation de former le personnel de silo aux risques spécifiques encourus dans ce type d'installation.

OBJECTIFS

- > Savoir identifier les différents risques présents en silo
- > Connaître les consignes et mesures de sécurité pour s'en prémunir
- > Maîtriser les gestes d'intervention en cas d'accident

PUBLIC

- > Agents de silo de coopératives agricoles

PRÉREQUIS

- > Pas de prérequis

CONTENU

MODULE 1 / RETOUR D'EXPERIENCE DANS LES SILOS

Ce premier module présente des exemples d'accident déjà survenus dans les installations de stockage de grain. Des retours d'expérience des accidents de Floriffoux et de Blaye sont notamment proposés.

MODULE 2 / LA REGLEMENTATION

Ce deuxième module explique la réglementation des ICPE applicable aux installations agricoles et en particulier aux silos.

MODULE 3 / COMPRENDRE LES RISQUES LIES AU STOCKAGE EN SILO

L'objectif de ce troisième module est de comprendre les risques principaux engendrés par le stockage de grain en silo, à savoir les risques d'incendie et d'explosion. Ces différents phénomènes sont détaillés, associés à leurs conditions d'occurrence.

MODULE 4 / LES MESURES DE PREVENTIONS ET DE PROTECTION

Le quatrième module présente les principales mesures de prévention et de protection contre les risques d'incendie et d'explosion. Les premières permettant de limiter la survenue de l'accident, et les secondes, d'en limiter les conséquences éventuelles.

MODULE 5 / LES MESURES D'INTERVENTION

Ce dernier module du parcours propose un focus sur les mesures d'intervention en cas d'incendie. Il présente également les premiers gestes d'intervention sur une victime.

MODULE 6 / ÉVALUATION

L'évaluation porte sur l'ensemble des modules de formation. Elle permet de s'assurer que les stagiaires ont bien assimilé tous les concepts et connaissances abordés pendant la globalité du parcours.

¹ Informations conformes aux dispositions des articles L6353-1 et L. 6353-3 du code du travail



LA COOPÉRATION AGRICOLE
@CADEMY



FORMATION EN LIGNE LES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION DE POUSSIÈRES

DURÉE

2 heures

reparties selon les souhaits de l'apprenant sur la durée de la session

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de vidéos de cours, d'activités pédagogiques (Quizz, QCM, Drag and Drop, Hot spot...) de ressources complémentaires.

Un module de réseau social permet l'interaction entre participants et avec l'intervenant.

PRIX²

99 euros HT / par session / apprenant

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Quizz
QCM
Vrai / Faux
...

LES EXPERTS

Consultants en risques industriels et Environnement, LCA Solutions +

Nos consultants sont en charge de dossiers réglementaires relatifs à la gestion des risques et à l'impact environnemental. Ils réalisent des prestations d'audit et de conseil, ainsi que des missions de formation en risques industriels auprès des coopératives agricoles et de leurs filiales.

MOYENS D'ORGANISATION, D'ACCOMPAGNEMENT OU D'ASSISTANCE

> **Organisation** : 100% du parcours en temps de formation asynchrone

> **Accompagnement** : tutorat au module de réseau social et organisation d'une classe virtuelle

> **Assistance** : demande d'assistance à travers le module de réseau social et d'une hotline technique : **01 44 17 58 56**

MOYENS TECHNIQUES

Une licence sur la plateforme www.mycoopacademy.360learning.coop sera octroyée à chaque participant. L'unique condition pour suivre ce parcours de formation est de bénéficier d'une connexion internet.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES AUX SÉQUENCES FOAD*

> Taux de complétion du parcours
> Taux de complétion par module
> Taux de réussite à l'évaluation finale (taux de réussite de 50% à minima)

ENCADREMENT

Mylène CHAMPAIN

mchampain@solutionsplus.coop

01 44 17 58 56

*FOAD : Formation à distance

² Inscription individuelle et financement à titre personnel : nous contacter pour connaître les tarifs, modalités de règlement et conditions financières en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.